

Direction générale

COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 20 décembre 2017

Monsieur Sébastien Laberge
Président
Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie
45, rue Abénaquis
Sherbrooke (Québec) J1H 1H1

Objet: Appui aux organismes communautaires du territoire du CIUSSS de l'Estrie - CHUS

Monsieur,

Le 13 décembre 2017, une demande d'appui a été adressée au conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS par le Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie. Cette demande avait pour objectif d'appuyer et de soutenir les 195 groupes communautaires reconnus et financés en santé et services sociaux quant à leur demande de rehaussement au programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) ainsi que dans le cadre de la démarche de révision des orientations ministérielles du programme.

Pour le CIUSSS de l'Estrie – CHUS, les organismes communautaires du territoire sont des partenaires indispensables à la mise en place d'une offre de service concertée. Ils répondent de façon complémentaire aux besoins de la population, notamment aux personnes les plus vulnérables et démunies. En ce sens, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS considère que le travail fait par les organismes communautaires, auprès de la population, est essentiel sur le territoire.

Ainsi, suite aux représentations en lien avec les travaux sur les orientations ministérielles du PSOC, faites lors de notre rencontre ROC Estrie – CIUSSS de l'Estrie - CHUS du 8 décembre et lors de la rencontre du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS du 13 décembre dernier, nous avons entrepris des discussions avec des représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ainsi qu'avec l'ensemble des PDG d'établissements. Ces échanges visaient à s'assurer de mettre en place un processus de consultation mobilisateur en impliquant activement les regroupements provinciaux et régionaux. Nous avons eu l'assurance que tout sera mis en œuvre afin d'impliquer activement les différents regroupements d'organismes concernés. Nous sommes d'avis que cette collaboration avec les représentants de groupes communautaires permettra à l'ensemble des parties de prendre part aux discussions et

... 2

d'enrichir la réflexion afin de susciter l'adhésion d'une majorité d'organismes aux nouvelles orientations ministérielles. Nous croyons que ces mesures favoriseront non seulement le maintien des partenariats actuellement en place, mais permettra de développer de nouvelles collaborations pour le bénéfice de la population de notre territoire.

Finalement, nous tenons à souligner que le travail de sensibilisation et de collaboration du Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie nous permet de mieux connaître la réalité et les enjeux avec lesquels vous devez composer, mais aussi de vous soutenir dans vos démarches autour d'intérêts communs.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La présidente-directrice générale,



Patricia Gauthier

PG/CL/cm

c.c. Aux 195 organismes communautaires en santé en service sociaux du territoire du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
M. Jacques Fortier, président du conseil d'administration, CIUSSS de l'Estrie – CHUS
Mme Johanne Turgeon, présidente-directrice générale adjointe, CIUSSS de l'Estrie – CHUS
M. Charles Lamontagne, conseiller cadre aux programmes sociaux et de réadaptation, CIUSSS de l'Estrie - CHUS